

**DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° 47/AT/DG/DAMP/DAM/2023**

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N°47/AT/DG/DAMP/DAM/2023

« La sélection d'un établissement de formation (Learning Partner à CISCO) ».

Conditions de participation :

La participation à la présente consultation est adressée uniquement aux :

- Organismes de formation et instituts de droits Algériens **agréés par l'Etat** justifié par un « **Agrément de formation** » en vigueur (valide) délivré par l'organisme habilité.
Et
- Organismes de formation de droits Algériens éligibles à former sur des formations de préparation à la certification sur les technologies CISCO. Cette condition doit être justifiée par un document officiel en vigueur (valide) délivré par l'organisme détenteur de la technologie comme suit :

Authorized Cisco Learning Partner.

Et

- Organisme qui dispose au minimum d'un formateur certifié (instructeur CISCO) avec la certification Suivante :

Certified Cisco Systems Instructor (CCSI)

Les soumissionnaires doivent fournir tous les documents probants appuyant les critères d'éligibilité sous peine de rejet de leur offre. Algérie Télécom se réserve le droit de procéder à la vérification des dits documents.

NB / La qualité du soumissionnaire doit être justifiée par des documents probants.

Groupement :

Le groupement n'est pas autorisé dans le présent cahier des charges

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE
DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE
DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES
DEPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS
SERVICE CHARGE DU LANCEMENT DES CONSULTATIONS BLOC « D »
RN N°05, CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER.**



EPE / SPA
NIF : 000216001808337

SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER
Contre le versement auprès de la banque BNA agence 648 El Mohammadia (au niveau du siège de la direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de deux mille dinars (**2.000,00 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001006480300000001/42.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être présentées comme suit :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermés indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** », « **OFFRE FINANCIERE** ».

Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif en format papier et support électronique.

L'offre technique comprend **l'original de l'offre technique** en format papier et support électronique.

L'offre financière comprend **l'original de l'offre financière** en format papier et support électronique.

Les trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM
DIRECTION GENERALE
DIRECITION ADMINISTRATION DES MARCHES
CONSULTATION NATIONALE N°47/AT/DG/DAMP/DAM/2023
« La sélection d'un établissement de formation (Learning Partner à CISCO) »
ROUTE NATIONALE N°05, CINQ MAISON, MOHAMMADIA, ALGER
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **Vingt et un (21) Jours** à compter de la date de parution de l'avis de consultation à partir du **14/11/2023**.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres le **04/12/2023 de 08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date Fixée du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.